



INFORMATION REGLEMENTEE • INFORMATION REGLEMENTEE • INFORMATION REGLEMENTEE

## BILAN ANNUEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE DE NEOVACS AVEC KEPLER CHEUVREUX

**Paris et Boston, le 25 janvier 2018 - NEOVACS (Euronext Growth : ALNEV)**, leader de l'immunothérapie active pour le traitement des maladies auto-immunes, annonce aujourd'hui le bilan annuel de son contrat de liquidité confié à Kepler Cheuvreux.

Au 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 894 000 titres Néovacs
- 71 044, 44€

Il est rappelé que lors du dernier bilan annuel, au 31 décembre 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 522 521 titres Néovacs
- 146 485, 21€

### À propos de Néovacs

Cotée sur Euronext Growth depuis 2010, Néovacs est devenue un acteur majeur dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes, inflammatoires et certains cancers. Grâce à sa technologie innovante induisant une réponse immunitaire polyclonale, protégée potentiellement jusqu'en 2032 par 4 familles de brevets, Néovacs concentre ses efforts de développement clinique sur l'IFN $\alpha$  Kinoïde pour le traitement du lupus et de la dermatomyosite. Néovacs réalise également des travaux précliniques sur d'autres vaccins thérapeutiques pour le traitement des maladies auto-immunes, cancers, allergies et diabète de type 1. L'ambition de cette « approche Kinoïde » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. Néovacs est éligible au plan PEA-PME. **Pour plus d'informations :** [www.neovacs.fr](http://www.neovacs.fr)

### Contacts

**NEOVACS – Communication Corporate et Relations Investisseurs**

**Charlène Masson**

+ 33 (0) 1 53 10 93 14

[cmasson@neovacs.com](mailto:cmasson@neovacs.com)